



Association québécoise
de l'industrie touristique



Nouveau modèle d'affaires et de gouvernance en tourisme **Une alliance des forces vives de l'industrie qui stimulera l'économie**

Québec, le 27 octobre 2015 – L'industrie touristique québécoise accueille avec grand enthousiasme son nouveau modèle d'affaires et de gouvernance, présenté dans ses grandes lignes par la ministre Dominique Vien à quelque 500 représentants de l'industrie réunis au Centre des congrès de Québec dans le cadre des Assises du Tourisme 2015.

Un modèle travaillé en concertation, à l'écoute des besoins de l'industrie

La nécessité d'établir un nouveau plan d'action était une conclusion commune à laquelle la ministre et l'industrie arrivaient.

« On prend part aujourd'hui à un tournant majeur pour notre industrie touristique, se réjouit Yan Hamel, président de l'Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT). Le Plan d'action 2016-2020 en six mesures de la ministre, fait écho directement à des demandes de priorisation et des exigences d'agilité, d'imputabilité, et d'unification, mises de l'avant pendant le chantier des 18 derniers mois. »

Demande de longue date des acteurs du tourisme québécois, les mesures annoncées viendront appuyer les entreprises touristiques et les intervenants qui les accompagnent, dans l'atteinte des objectifs du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 (PDIT), soit une croissance annuelle de 5 % des arrivées de touristes internationaux et la création de milliers de nouveaux emplois à l'abri de la délocalisation, sur l'ensemble du territoire.

Création de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec

L'Association québécoise de l'industrie touristique, ATR Associées du Québec et ATS Québec, grands partenaires provinciaux en tourisme, n'ont pas seulement faits des demandes à la ministre, ils ont agi pour améliorer leurs façons de faire dans l'industrie en projetant de se fusionner au cours des prochains mois. « La ministre a écouté l'industrie, répondu à ses attentes et l'industrie et ses entrepreneurs sont maintenant prêts à relever le défi, explique Éric Larouche, président d'ATR Associées du Québec. Le PDIT 2012-2020 fait consensus : nos intentions d'en venir à un regroupement des forces vives de l'industrie visent une plus grande imputabilité, une responsabilisation pour les décideurs à qui seront potentiellement confiés d'importants mandats, notamment en marketing de notre destination sur les marchés hors Québec. »

Si le projet de loi 67 est adopté après étude à l'Assemblée nationale, il dotera l'Alliance d'une enveloppe globale, qui viendrait regrouper les budgets et donner de la force de frappe aux actions de commercialisation hors Québec. « On parle potentiellement d'une hausse de 130 % de fonds pour la mise en marché et la promotion du Québec, en alliant 13 M\$ actuellement affectés à la commercialisation au ministère du Tourisme, 10 M\$ supplémentaires provenant des ATR ainsi que 7 M \$ du milieu, ce qui permettra un positionnement efficace dans le paysage très compétitif du tourisme mondial », ajoute M. Larouche.

L'intention annoncée d'harmoniser la taxe sur l'hébergement (TSH) à 3,5 % dans toutes les régions du Québec et d'assujettir deux nouveaux secteurs de l'hébergement commercial (résidences étudiantes - volet location touristique et le prêt-à-camper) générera des revenus supplémentaires qui permettraient cet investissement des ATR dans le budget de promotion internationale de l'Alliance.

L'importance de soutenir le produit

L'industrie se réjouit par ailleurs de l'engagement pris envers le développement du produit touristique.

« La ministre Vien comprend bien la nécessité d'investir davantage dans le développement de produits porteurs et d'appuyer le renouvellement des produits à maturité, soutient Pierre-Paul Leduc, président d'ATS Québec. Son soutien aux déploiements des stratégies sectorielles en est un bon exemple, et nous continuerons à l'appuyer afin que ses intentions se concrétisent. »

L'industrie touristique est composée de 32 000 entreprises, dont une grande majorité de PME, répandues sur l'ensemble du territoire. Elle est le troisième secteur d'exportation du Québec, avec près de 350 000 emplois, elle est responsable d'un emploi sur onze et génératrice d'importantes retombées fiscales et parafiscales qui se transforment en services à la population. Les annonces d'aujourd'hui stimuleront son développement et permettront au tourisme de jouer encore mieux son rôle de moteur de développement économique.

-30-

À propos de l'AQIT

L'**Association québécoise de l'industrie touristique** (AQIT), rassemble, concerte et représente les entreprises et les associations du secteur afin de promouvoir et défendre les intérêts et assurer le développement de l'industrie touristique au Québec.

À propos d'ATR Associées du Québec

ATR associées du Québec est une organisation à but non lucratif regroupant 21 associations touristiques régionales (ATR). Interlocutrices régionales privilégiées en matière de tourisme auprès du gouvernement du Québec et du ministère du Tourisme, les ATR sont les maîtres d'œuvre de la concertation régionale, de la promotion, du développement, de l'accueil et de l'information sur leur territoire. Elles contribuent au développement et à la mise en valeur de l'industrie touristique québécoise au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

À propos d'ATS Québec

ATS Québec est née de la concertation des acteurs touristiques ayant le souci de s'offrir un canal privilégié de communication et de représentation pour toutes les ATS du Québec tout en favorisant les échanges avec les autres partenaires-clés de l'industrie touristique.

Demandes d'entrevue et information : Rachel Rousseau, conseillère aux communications,
rrousseau@aqit.ca, 418 682-3787